OSTEOPATHIE : Kinésithérapeutes et Médecins refusent la concertation

Après 18 mois d'un travail technique, fructueux et consensuel piloté par le Ministère de la Santé , les professionnels de santé (kinés
ithérapeutes, médecins, sages-femmes, etc.
) réunis au sein de l'U
nion
N
ationale des Professionnels de
S
anté (UNPS)
ont quitté jeudi
9 octobre
la table
des
négociations en invoquant des arguments spécieux et corporatistes.

Alors que la réunion devait finaliser le référentiel formation attendu par toute une profession, les étudiants et les patients, les représentants des P
rofessions de
S

anté
ont préféré le clash afin de tenter
de
porter un coup d'arrêt aux négociations proches d'aboutir.

« Prenant pour prétexte des allégations erronées et hors sujet (statut, passerelles, établissements hospitaliers ... .), l'UNPS a refusé , malgré le s invita t ions du Ministère, toute discussion sur les documents qui leur avait ét é adressés les jours précédents » explique Dominique Blanc, Président de l'Union Fédérale des Ostéopathes de France.

L'UFOF, principale organisation socioprofessionnelle française d'ostéopathes s'insurge contre ce coup de force injustifié et appelle les professionnels de
santé à la raison afin qu'ils
reviennent sur le chemin de la concertation.

L'Union Fédérale des Ostéopathes de France

Créée en 1987, l'Union Fédérale des Ostéopathes de France fait partie des quatre associations officiellement reconnues représentatives par le Ministère de la Santé en août 2014. Elle est la principale organisation socioprofessionnelle française d'ostéopathes avec près de 1200 adhérents. Association très engagée dans les problématiques liées à la redéfinition de la profession d'ostéopathe, c'est elle qui a permis, auprès du gouvernement, l'exonération de la TVA pour les ostéopathes en 2007 et l'augmentation des heures de formation (3 520h) dans la loi HPST de 2009.